

Cultures fourragères au Sahel : un levier de renforcement face aux défis multiples

Au Sahel, l'alimentation du bétail repose largement sur les parcours naturels dont l'accès est fragilisé par la pression démographique et foncière, les aléas climatiques, les conflits, l'insécurité et la restriction de mobilité. Cette situation a ravivé un intérêt pour les cultures fourragères face au manque de ressources en période de soudure et de choc. Cet engouement s'observe aussi au Bénin, Nigeria et au Togo, où les politiques privilégient la sédentarisation avec l'aménagement d'espaces dédiés et la régulation des mouvements internes.

L'expérience pilote du PRAPS-2 a montré le potentiel de production fourragère, avec plus de 450 000 tonnes de matière sèche (TMS) produites sur 130 000 ha de 2023 à 2025 avec des variations entre les six pays. Si ces résultats apparaissent comme une réponse prometteuse pour combler le déficit fourrager et les contraintes croissantes pesant sur la mobilité pastorale, leur essor soulève néanmoins des interrogations sur les transformations du pastoralisme sahélien, les choix politiques pour certains modèles d'élevage et la tendance à la sédentarisation progressive susceptible de reconfigurer les équilibres territoriaux et les systèmes pastoraux.

Dans les systèmes agropastoraux et sédentaires, les cultures fourragères pluviales à double usage, alimentaire et fourrager (sorgho, maïs, niébé), moins coûteuses, réduisent les déficits en saison sèche, l'insécurité alimentaire et facilitent l'embouche en zones de repli, sans transformer ces systèmes en profondeur. Les cultures irriguées de Brachiaria, ou de Maralfalfa en parcelles aménagées bien que plus coûteuses, réduisent les conflits d'accès aux ressources et améliorent la production laitière. On assiste également à l'émergence d'un marché structuré du fourrage et d'approches combinant recherche appliquée, modélisation et outils de suivi (GARBAL, télédétection, bilan fourrager) qui améliorent la planification, la stabilisation des exploitations, la réponse à une demande croissante en fourrage et les revenus.

À l'inverse, dans les systèmes pastoraux mobiles, l'adoption reste limitée par les contraintes d'accès au foncier, à l'eau, aux intrants et au financement des investissements. Ces systèmes profitent davantage des parcours naturels, rendant les cultures fourragères moins adaptées.

Cette diversité montre que les cultures fourragères ne constituent pas une solution uni-

verselle, mais une option adaptée à certains profils d'éleveurs. L'expérience du PRAPS-2 met en évidence trois conditions importantes pour le développement de ces cultures : accès sécurisé au foncier, conditions économiques favorables à l'investissement et dispositifs organisationnels (coopératives, comités de gestion) facilitant l'accès aux intrants, équipements et aux débouchés.

Pour les systèmes pastoraux, les cultures fourragères complètent les parcours naturels, socle de l'alimentation du bétail au Sahel. Leur viabilité permet de sécuriser l'alimentation en période de soudure, de soutenir les animaux vulnérables ou de pratiquer l'embouche. Leur efficacité repose sur leur articulation avec la mobilité saisonnière, qui suppose de sécuriser le foncier et les couloirs de transhumance, de garantir l'accès des pasteurs aux ressources pastorales stratégiques et d'orienter en priorité la production fourragère vers le bétail mobile, plutôt que vers sa sédentarisation. Les évolutions récentes invitent à la vigilance, l'installation de périmètres irrigués combinés aux contraintes sécuritaires contribuant une forme de semi-sédentarisation près des zones de production ou des marchés. Certes, elles améliorent les revenus et l'accès aux services, mais peuvent encourager la sédentarisation, accentuer les pressions foncières et reconfigurer les équilibres entre mobilité pastorale, accès aux ressources et contrôle des espaces.

Les enseignements montrent que les cultures fourragères accompagnent les transformations en cours sans en être le principal moteur. Elles bénéficient davantage aux agro-pasteurs et aux éleveurs disposant de ressources, et moins aux systèmes d'élevage mobiles. À l'inverse, l'association des cultures pluviales légumineuses-céréales, par des accords entre agriculteurs-éleveurs, apparaît comme une option inclusive plus durable pour améliorer à la fois la production agri-



Parcelle de maralfalfa cultivée par le groupement Red Al Khel, dans le Batha, au Tchad. Les cultures fourragères irriguées peuvent sécuriser l'alimentation du bétail en période de soudure, à condition de rester complémentaires des parcours et de la mobilité.

cole et fourragère et la cohésion sociale. Elles peuvent constituer un pilier de la résilience et de la productivité animale mais leur articulation avec la mobilité pastorale conditionne leur contribution à l'élevage sahélien, sans fragiliser les équilibres existants. Enfin, la mise à échelle des cultures fourragères dépend des politiques ciblées : accès au financement, foncier, semences de qualité, infrastructures, structuration des marchés et soutien aux innovations. ■

Aminata Correra

Experte en Gestion des Ressources Naturelles
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
(PRAPS), Secrétariat Exécutif du CILSS

aminata.correra@cilss.int

EN SAVOIR PLUS :

Kagoné H., Togola M. et Fall A.A., 2022. Évaluation du potentiel d'amélioration du disponible fourrager cultivé dans les six pays du PRAPS. CORAF-CILSS/PRAPS2.

Fall A.A., 2022. Analyse de rentabilité économique, financière et de faisabilité des cultures fourragères dans les six pays du PRAPS. CORAF-CILSS/PRAPS2.

Bonnet B. et Correra A., 2023. Appui de l'URC/PRAPS-2 à l'organisation d'échange de terrain entre équipes PRAPS pour le développement de cultures fourragères accessibles aux pasteurs et agro-pasteurs. PRAPS-2.